



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

**Demande d'extension d'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules à
moteur et de la sécurité routière**

Je soussigné :

Nom de naissance : Prénoms :

Nom d'épouse :

Téléphone / e-mail :

Date et lieu de naissance :

Filiation (uniquement pour une personne née hors de France) :

Nom du père :

Prénom du père :

Nom de la mère :

Prénom de la mère :

Déclarant être domicilié(e) :

.....
.....

Code postal : Commune :

Numéro de mon autorisation d'enseigner :

sollicite l'extension de mon autorisation d'enseigner à la (les) mention(s) suivante(s) :

A/A1

E(B)

C, E(C), D, E(D)

(Vérifiez que les catégories d'enseignement que vous sollicitez sont conformes à celles portées sur votre permis de conduire et que les permis correspondants sont encore valides.)

Je joins au dossier de demande les pièces suivantes :

1. le présent imprimé de demande daté et signé ;
2. une photocopie de mon diplôme BEPECASER (si vous n'avez pas encore reçu votre diplôme, le justificatif de vos notes de réussite à cet examen) ;
3. une photocopie recto-verso de mon permis de conduire (après mise à jour des dates de fin de validité des catégories C, D, E) ;

4. deux photographies d'identité récentes portant au dos, mes nom et prénom ;
5. une photocopie recto-verso de l'ancienne autorisation d'enseigner. (L'original de l'autorisation sera à restituer lors de la remise de la nouvelle carte) ;
6. une enveloppe affranchie au tarif en vigueur (format A5), libellée au nom, prénom et adresse du demandeur pour l'envoi à domicile de l'autorisation.

Je certifie l'exactitude des renseignements communiqués dans mon dossier.

Je prends connaissance de l'obligation :

- o de me soumettre de ma propre initiative à un nouvel examen médical **avant la date de fin de validité médicale** mentionnée sur mon autorisation d'enseigner, sous peine de voir procéder au retrait de celle-ci par le préfet.
- o de solliciter de ma propre initiative le renouvellement de mon autorisation d'enseigner **deux mois** avant la date d'expiration de sa validité.

Je suis informé(e) :

- o que le préfet complète le dossier d'autorisation d'enseigner par un extrait du casier judiciaire n°2, afin de vérifier les conditions relatives à l'honorabilité et à la moralité du demandeur.
- o qu'une fois mon autorisation d'enseigner délivrée, celle-ci peut être suspendue ou retirée si je ne remplis plus les conditions préalables à sa délivrance.

Fait à, le

Signature :

Votre demande doit être adressée à :
Direction départementale des territoires des Yvelines
Service de l'éducation et de la sécurité routières / BER / agréments
35, rue de Noailles - BP 1115
78011 Versailles cedex

La carte, une fois établie, vous sera directement adressée à domicile.